



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies sexuellement transmissibles

Question écrite n° 23960

Texte de la question

M. Manuel Valls souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'effort national de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST). Les nombreuses informations apportées à partir du début des années 90 pour sensibiliser sur les risques liés à une sexualité non protégée ont perdu de leur efficacité et sont moins systématiques. Dans ce cadre, la baisse des ventes de préservatifs et la recrudescence des contaminations aux IST posent un grave problème de santé publique. Il voudrait savoir quelles mesures pourraient être adoptées dans les mois à venir pour mieux informer sur les risques sanitaires liés à la sexualité et pour faire progresser l'emploi du préservatif, notamment auprès de la jeunesse.

Texte de la réponse

Le constat d'une reprise des comportements à risque et la résurgence de certaines infections sexuellement transmissibles (IST) telle que la syphilis font craindre une reprise de l'épidémie de l'infection à VIH en France comme dans d'autres pays. Dans le cadre du plan triennal de lutte contre le VIH/SIDA 2001-2004, les mesures de prévention ont été renforcées dès 2002 et sont poursuivies en 2003 notamment auprès des populations prioritaires que sont les homosexuels masculins et les personnes migrantes. Ainsi, une campagne d'incitation au dépistage de la syphilis auprès des homosexuels débutée en 2002 à Paris a été étendue eu raison de son efficacité aux autres grandes villes. Concernant une autre IST, l'infection urogénitale à *Chlamydiae trachomatis*, une proposition d'un dépistage systématique ciblé est à l'étude. D'autres mesures visent également à diversifier les moyens préventifs et favoriser leur accessibilité. L'opération « Préservatif féminin à 1 euro », conçue par Sida Info Service avec le soutien la DGS et de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, a débuté depuis le 20 novembre 2003. Cette opération doit favoriser l'accessibilité de ce produit dans les circuits commerciaux classiques (notamment les pharmacies) et permettre de mettre à nouveau l'accent sur la féminisation de l'épidémie et la nécessité de maintenir la vigilance. Enfin, le préservatif est le thème de la campagne télévisée grand public diffusée à l'occasion du 1er décembre. Parallèlement depuis plusieurs années, des actions d'éducation à la sexualité et à la vie sont menées en milieu scolaire en partenariat avec l'Éducation nationale. Réservées aux élèves des collèges, elles ont été récemment étendues aux lycéens à la suite de la loi relative à la contraception. Ces actions s'inscrivent dans la perspective d'une approche globale des questions liées à la sexualité, à la transmission des infections sexuellement transmissibles et à la contraception. Dans ce cadre la DGS en lien avec l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) a réalisé un livret d'information sur les infections sexuellement transmissibles à destination des jeunes de 15 à 18 ans.

Données clés

Auteur : [M. Manuel Valls](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23960

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 août 2003, page 6603

Réponse publiée le : 6 janvier 2004, page 161